



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/44/691/Corr.1

S/20925/Corr.1

17 novembre 1989

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante-quatrième session

Points 37, 39 et 77 de l'ordre
du jour

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

QUESTION DE PALESTINE

RAPPORT DU COMITE SPECIAL CHARGE

D'ENQUETER SUR LES PRATIQUES

ISRAELIENNES AFFECTANT LES DROITS

DE L'HOMME DE LA POPULATION DES

TERRITOIRES OCCUPES

CONSEIL DE SECURITE

Quarante-quatrième année

Lettre datée du 30 octobre 1989, adressée au Secrétaire général par
l'Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation des
Nations Unies

Rectificatif

1. Les points de l'ordre du jour doivent se lire comme indiqué ci-dessus.
2. Le dernier paragraphe de la lettre doit se lire comme suit :

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 37, 39 et 77 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.
